



Liste des délibérations du conseil municipal du 28 août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 août à 18h30, le conseil municipal de la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult, régulièrement convoqué le 21 août 2025, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont l'Abbé d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, MOURET Sylvie, BRISSON Hervé, AUBRY Jérôme, TRIPOTEAUD Dominique, RENAUDIN Stéphanie, STAUDER Jean-Denis, NOUVEAU Maria-José, BON Jean-François, CLERBOUT Micheline, PARROT Claire, COMBAUD Benoit, VAN VLAMERTYNGHE Alain.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. DOUET Jean-François, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre

M. LEROUGE Michel, pouvoir donné à M. BRISSON Hervé

M. NEVES Jaime, pouvoir donné à M. AUBRY Jérôme

Mme LHERMENIER Sandrine, pouvoir donné à Mme CLERBOUT Micheline

Mme MATHIEU Nelly, pouvoir donné à Mme MOURET Sylvie

Etaient absents excusés :

Etaient absents : Mme BRUN Françoise,

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie RENAUDIN

Nombre de membres :

Règles de quorum : Majorité des membres présents =10

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18

Pouvoirs : 5

Date d'affichage de la convocation : 21 août 2025

Liste des délibérations approuvées :

- > A0 – Approbation du procès-verbal du 18 juin 2025 – *Approuvé à l'unanimité*
- > A1 – Aménagement de l'avenue Liotard – RD n° 118 – Convention « travaux » avec le Département – *Approuvé à l'unanimité*
- > B2 – Accroissement temporaire d'activité – modification de la délibération du 14 avril 2025 – *Approuvé à l'unanimité*
- > C3 – Vente de parcelles de terrain situées « chemin des Guilloteaux » - Modification et adaptation du prix de vente – *Approuvé à l'unanimité*
- > C4 – Vente de deux parcelles de terrain - lot 6 et 7 - cadastrées section C n° 1318 et 1319 situées « chemin des Guilloteaux » – *Approuvé à l'unanimité*
- > D5 – Budget commune – Décision modificative n° 1 – *Approuvé à l'unanimité*
- > F6 – Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de Cœur de Saintonge dans le cadre d'un accord local – *Approuvé à l'unanimité*